

La cause animale au cinéma

Film. Pour sensibiliser le public à la cause des animaux, deux Belges ont réalisé un court métrage qui retrace la vie d'une bête, de l'abattoir au laboratoire. Une vidéo de quelques minutes pour éveiller les consciences.

Lorsqu'on défend le bien-être des animaux, le végétarisme ou toute autre cause animale, il n'est pas toujours évident de ne pas tomber dans la caricature et de ne pas culpabiliser son interlocuteur carnivore. C'est pourtant mission réussie pour Guillaume Corpard et Nicolas Debruyne, qui ont brillamment réalisé un court métrage sur le sujet. Si le film est poignant, il est surtout non violent et amène chacun à réfléchir sur sa consommation de viande et son comportement vis-à-vis de ces hôtes qui partagent la nature avec nous.

Un projet participatif

À l'origine du court métrage *My Life's a Cage*, il y a une chanson éponyme écrite par le groupe belge The aiM. Cette mélodie rock sonne comme un plaidoyer en faveur des animaux que l'on tue chaque jour, notamment dans les abattoirs. Pour réaliser cette production, Guillaume Corpard et Nicolas Debruyne ont fait appel au *crowdfunding*, en récoltant des dons sur une plateforme de financement participatif. Après avoir recueilli 5 000 € et monté une équipe de cinéma bénévole, il aura fallu un an aux deux réalisateurs pour concrétiser ce projet de 16 minutes. Le film a d'ailleurs été supporté par bon nombre de personnalités médiatiques telles que le journaliste Aymeric Caron et le sportif Camille Lacourt, qui tiennent tous deux un rôle dans cette fiction.

De l'abattoir au laboratoire

En un peu plus d'un quart d'heure, le film retrace le cheminement des animaux, de leur milieu naturel vers l'abattoir, juste avant d'arriver dans nos assiettes. Entre fiction et animation, la vidéo démarre par un plongeon de Camille Lacourt dans un bassin entouré de verdure, où l'athlète sera transformé en poisson et pêché par un personnage énigmatique visiblement fier de son butin. Et voilà notre champion de natation servi sur un plateau d'argent à des convives célébrant un mariage bucolique.

Tous se régaler de viande et de poisson, à l'exception d'une petite fille blonde angélique, cachée sous la table, qui semble réaliser de quelle manière ces



My Life's a Cage invite chaque spectateur à réfléchir sur les rapports qu'il entretient avec les animaux. © My life's cage

pauvres bêtes sont arrivées dans les assiettes. La voilà plongée dans un cauchemar qui n'est en fait que la triste réalité. La suite du film, animée, montre l'envers du décor des abattoirs et la vie en cage des animaux qui n'attendent que la mort. Vaches, poulets, cochons et agneaux se font égorger, électrocuter ou ébouillanter. Puis vient le tour des animaux de laboratoire sur lesquels on pratique différents tests scientifiques.

Une invitation au débat et à la réflexion

Si la description du film peut laisser envisager des scènes sanguinolentes et violentes, il n'en est rien. Le côté « animation » permet en effet de faire passer le message sans images licencieuses. L'œuvre des réalisateurs

belges est sombre et met le spectateur mal à l'aise, mais elle pose surtout la question de nos rapports avec les animaux et de la consommation frénétique que l'on peut parfois en faire. Sans juger ni culpabiliser pour autant, *My Life's a Cage* invite au débat et à la réflexion personnelle. Son but est probablement d'éveiller les consciences face à ces êtres désormais qualifiés de « sensibles », et peut-être, de changer les comportements.

Pour l'heure, le film n'a été diffusé qu'à Bruxelles en juin dernier mais l'équipe cherche à organiser des projections dans d'autres villes, notamment en France. À terme, l'œuvre sortira en DVD, mais, pour vous donner une petite idée, vous pouvez déjà visionner le trailer sur mylifescage.com.

Précautions sanitaires

Un tour du monde en bonne santé

Lancé le 9 juillet dernier, Metis est un nouveau service de santé gratuit, destiné au grand public et plus particulièrement aux voyageurs internationaux. Seul outil d'informations à être en parfaite conformité avec les données transmises par le Haut conseil de la santé publique (HCSP), ce nouveau site web recense les recommandations utiles concernant les traitements ou vaccins à effectuer, en fonction de sa destination et des conditions de son séjour. Si de telles informations étaient déjà disponibles auparavant sur d'autres sites, c'est par la finesse de ses données que Metis se distingue :

près de 100 000 coordonnées GPS permettant de définir plus de 200 zones à risques, réparties sur 237 pays, ont été saisies. Sept maladies considérées comme majeures ont été étudiées à la loupe – le paludisme, la fièvre jaune, la méningite, l'encéphalite japonaise, l'encéphalite à tiques, le chikungunya et la typhoïde – nécessitant pour les experts de l'Institut Pasteur de Lille un suivi permanent de l'actualité sanitaire et une mise à jour quotidienne des données.

Un outil pratique

Pour connaître toutes les recommandations liées au pays visité ou au continent traversé, l'internaute-voyageur précise simplement sa destination. Grâce à la technologie utilisée, il est possible de saisir non seulement le nom d'un pays mais également une simple adresse, les références d'un hôtel, le nom d'un fleuve ou encore celui d'un site touristique. L'utilisateur sélectionne ensuite une maladie parmi les sept pathologies d'intérêt majeur répertoriées. Toutes les maladies sont consultables mais une à la fois. Grâce au moteur de recherche Google Map, les recommandations vont s'afficher en quelques secondes. Pour celui qui prévoit de faire le tour du monde façon « globe-trotter », un curseur propose une navigation libre sur la carte avec un système de mémorisation des différentes données récoltées. C'est avant tout pour répondre aux évolutions constatées dans les modes de déplacements qu'a été conçu cet outil unique au monde. En effet, le voyage, qu'il soit touristique ou d'affaires, se diversifie de plus en plus : explosion du « last minute », développement des voyages itinérants et des voyages éclair... Il n'y a plus une mais de très nombreuses façons de voyager. Du côté sanitaire, les maladies évoluent mais parfois de façon inhabituelle. De façon générale, les climats changent et différents phénomènes tels que l'urbanisation ou la déforestation influent sur les conditions sanitaires. Les zones classées à risques sévères hier sont parfois à moindre risque aujourd'hui et vice versa, d'où l'importance d'un outil de veille qui réponde avec précision à la demande du voyageur. Pour les professionnels de la santé et du tourisme, c'est aussi un excellent moyen de se tenir en permanence informés des conditions de voyage et de séjours dans le monde et d'adapter les recommandations qu'ils font à leurs patients ou clients à cette réalité.

• **Découvrez toutes les recommandations de l'Institut Pasteur sur <http://www.pasteur-lille.fr/>, rubrique « Vaccinations voyages »**



Avec Metis, on peut désormais faire le tour du monde des recommandations sanitaires en un clic... © Thinkstock

Allocations familiales : les cartes rebattues



D'après les estimations de l'État, seuls 10 % des ménages les plus aisés devraient subir une baisse de leurs allocations d'environ 127 € par mois. © Thinkstock

En vertu de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2015, le montant des allocations familiales doit être modulé en fonction du niveau de revenus des ménages. Dans le détail, c'est un décret publié au *Journal officiel* du 5 juin qui a fixé le nouveau barème applicable à compter du 1^{er} juillet.

La donne ne change pas pour les foyers gagnant moins de 67 141 € nets annuels qui continueront à toucher 129,35 € d'aides par mois, 64,67 € en plus pour chaque enfant et une allocation forfaitaire de 81,78 €. Une famille percevant entre 67 141 € et 89 490 € par an, touchera en revanche 64,67 €, ainsi que 32,34 € par enfant et 40,90 € de forfait. Au-delà de ce seuil de revenus, l'allocation sera de 32,34 € mensuels, majorée de 16,17 € par enfant et de 20,45 € d'aide forfaitaire.

Des anxiolytiques inadaptés au long terme

Largement prescrits pour traiter l'anxiété et les insomnies, les benzodiazépines* sont des molécules qui agissent sur le système nerveux central. Ces anxiolytiques ont récemment fait l'objet d'une étude par la Haute autorité de santé (HAS) qui recommande l'utilisation de ces médicaments à court terme uniquement.

Des traitements efficaces à court terme

Capables de traiter les symptômes d'un état anxieux sévère, les benzodiazépines sont consommées par des millions de Français chaque année (sept millions l'année dernière). Certains les utilisent même en traitement chronique, c'est-à-dire sur plusieurs mois ou plusieurs années. Mais la Haute autorité de santé vient de publier les résultats d'une étude menée pour réévaluer le rôle de ces anxiolytiques dans le traitement de l'anxiété. Résultat : l'organisme estime qu'ils sont effectivement efficaces sur une courte période, entre 8 et 12 semaines, et que leur intérêt thérapeutique ne peut être remis en cause dans ce cas précis.

Une consommation chronique trop fréquente

Mais les effets indésirables des benzodiazépines sont aussi nombreux et peuvent

avoir un impact important au quotidien : risque de dépendance, troubles de la vigilance, de la mémoire, chutes et parfois même dépression. C'est pour toutes ces raisons que ces anxiolytiques ne sont pas adaptés à un traitement à long terme.

La HAS incite donc les médecins à réduire les prescriptions de ces comprimés au long cours, que ce soit dans le cadre d'une anxiété ou d'une insomnie. Elle rappelle également qu'il est nécessaire de proposer au patient de l'impliquer dans une démarche d'arrêt de ce traitement et ce, dès le début de la prise en charge.

* Les benzodiazépines ne doivent pas être confondues avec les antidépresseurs ni les anxiolytiques. Les premiers ont des propriétés anxiolytiques, hypnotiques ou anesthésiques. Mais les anxiolytiques font partie de la famille des benzodiazépines et sont prescrits pour lutter contre l'anxiété.

Les antidépresseurs, en revanche, sont utiles pour traiter la dépression modérée ou sévère. Ils soulagent certains symptômes, comme la tristesse, régulent l'appétit ou encore le sommeil. La plupart du temps, ils doivent être combinés avec une psychothérapie.



Utiles pour traiter l'anxiété, les benzodiazépines ne doivent pas être prises de façon chronique. © Thinkstock